

L'ENTREPRENEUR À IMPACT

MATHIEU LABRO

En cofondant Take A Waste, l'entrepreneur a créé un service sur mesure pour aider les entreprises, dont les hôtels, à trier leurs déchets à la source.

◆ **Recycler, job de rêve**

Après deux ans à l'Essec, j'ai intégré Saint-Cyr, puis participé à l'opération Barkhane. Mais mon rêve a toujours été de créer une recyclerie, récupérer les encombrants, réparer, revendre. Trier les déchets, c'est mon truc. Le déclic m'est venu le jour où j'ai compris que nos restes alimentaires – un tiers de la poubelle grise – relâchent du carbone dans l'atmosphère lorsqu'on les incinère. En 2016, j'ai rejoint l'équipe « Développement durable » de Deloitte. Ma première mission : mettre en place le recyclage des capsules Nespresso et améliorer le tri des déchets chez McDo. Un sacré défi, quand on sait que cette enseigne produit assez d'emballages pour faire tourner un centre de tri à elle seule – sur un total de 120, en France. Voilà le type de mission qui permet de mieux comprendre, sans naïveté, le fonctionnement du tri. Deux ans plus tard, avec mon ami Alexis Lemeillet, rencontré chez Deloitte, nous avons fondé Take A Waste, entreprise spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets. Aujourd'hui, nous sommes 35 et notre développement repose sur une croissance interne. Alexis est la tête pensante, moi, j'aime avoir les mains dans le cambouis.

◆ **Aider le secteur tertiaire, en retard**

Take A Waste s'adresse d'abord au secteur tertiaire, très en retard : seules 15% des entreprises, en moyenne, trient correctement leurs déchets, contre 90% dans l'industrie. La raison ? Une gouvernance des déchets en France encore trop complexe, avec une multitude d'acteurs et d'intérêts divergents. Depuis 2016, avec l'entrée en vigueur de la loi Transition énergétique pour la croissance verte, puis, de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire, le tri est pourtant devenu une obligation pour toutes les entreprises. Notre rôle : les accompagner depuis le diagnostic initial, jusqu'à une gestion adaptée et conforme à la réglementation. Une fois le tri instauré, nous assurons le suivi et le



15%

des entreprises du secteur tertiaire trient correctement leurs déchets, contre 90% dans l'industrie.

pilotage des collectes. Notre équipe régionalisée connaît les réseaux de prestataires locaux et d'éco-organismes nationaux, spécialisés par types de matériaux recyclés. Il peut y en avoir jusqu'à 50 différents !

◆ **Alléger le « tout-venant » et la facture**

Une tonne de déchets « tout-venant » coûte en moyenne 200 euros à une entreprise, lorsqu'elle passe par un grand collecteur comme Veolia. Une tonne de biodéchets triés revient deux fois moins cher. Trier à la source, c'est donc alléger sa facture. Une fois que les entreprises en ont pris conscience, un cap est franchi. Nous aidons alors nos clients à aller plus loin, en élaborant une stratégie antigaspi : restes alimentaires, films plastiques, cartons de palettes, matériel électrique... Chaque année, Take A Waste détourne 9 000 tonnes de l'incinération et de l'enfouissement, soit l'équivalent du poids de la tour Eiffel.

◆ **Former le personnel des hôtels**

L'hôtellerie de luxe, comme le *Shangri-La Paris*, *La Réserve*, Relais & Châteaux, figure parmi nos gros clients. Car la gestion des emballages laissés par les clients dans les chambres (sacs et boîtes de shopping) est un des enjeux RSE des palaces. Faute de poubelles de tri, ces volumes de cartons et papiers finissent à l'incinération. Le moyen d'y remédier consiste donc à former le personnel de ménage, à adapter les chariots pour séparer les flux. Sur Booking, par exemple, la certification figure déjà parmi les critères de recherche. Take A Waste accompagne cette évolution comme partenaire notamment du label Clé Verte.

Propos recueillis par Alice d'Orgeval
Photographe : Camille Nivollet